

Décret n° 2020-261 du 16 mars 2020 relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un arrêté

NOR: PRMX2007863D

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/3/16/PRMX2007863D/jo/texte>

Alias: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/3/16/2020-261/jo/texte>

URL :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041728486&dateTexte=&categorieLien=id>

Le Premier ministre,

Vu le [code civil](#), notamment son article 1er ;

Vu l'urgence,

Décrète :

Article 1

Entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication au Journal officiel de la République française l'arrêté du 16 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.

Article 2

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française et entrera en vigueur immédiatement.

Fait le 16 mars 2020.

Edouard Philippe